



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Orne



Rapport d'activité
2025

SOMMAIRE

Edito de la présidente	p4
Le réseau des Centres d'information sur les Droits des Femmes et des Familles	p6
Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Orne	p7
Notre réseau de partenaires	p8
Membres du Conseil d'Administration et bénévole	p9
Organigramme 2026 des salarié(e)s du CIDFF de l'Orne	p10
Vie statutaire 2025	p11
Partenaires financiers 2025	p12
Partenaires opérationnels 2025	p13
Les Chiffres clés 2025	p14
Accueil physique et téléphonique	p15
Accueillir, écouter, informer et orienter	p17
Accès aux droits	p19
Nos objectifs et les domaines du droit	p21
Les permanences	p22
Carte des permanences juridiques du CIDFF de l'Orne	p23
Planning des permanences juridiques d'accès au droit	p24
Zoom sur 2025	p25
Formation et sensibilisations du grand public et des professionnels	p28
Perspectives 2026 pour le pôle juridique	p28
Dispositif de soutien aux femmes victimes de violences	p29
Information et soutien juridique	p31
Typologie et contexte des violences	p32
Travail partenarial pour le soutien des femmes victimes de violences	p34
Soutien psychologique des femmes victimes de violences et leurs enfants	p35
Groupe de parole à destination des femmes victimes de violences	p36
Perspectives 2026	p37
Accompagnement à l'insertion professionnelle	p38
Perspectives 2026	p41
Dispositif des bons taxis	p42
Prévention et sensibilisation auprès des jeunes	p43
Le contexte	p45
Notre Impact	p47
Carte des territoires d'interventions de prévention auprès des jeunes en 2025	p49
Perspectives 2026	p50
Focus sur les événements marquants 2025	p51
La journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2025	p53
La semaine du 25 novembre 2025	p55
Les Forums	p56
La Matinale de sensibilisation aux VSST /Tournée Ville à joie 2025	p57
Matinale de sensibilisation + Initiation au self défense féminin	p58
Le projet Café discussion	p59
La convention de partenariat avec le crédit mutuel	p60

Edito de la présidente

L'année 2025 a été marquée, **au plan national**, par une avancée majeure en faveur des droits des femmes et de l'égalité.

Le 29 octobre 2025, le Sénat a définitivement adopté la proposition de loi modifiant la définition pénale du viol et des agressions sexuelles, en y intégrant la notion de non-consentement, après son adoption par l'Assemblée nationale le 23 octobre 2025.

Cette réforme inscrit explicitement dans le Code pénal la notion de non-consentement de la victime pour qualifier le viol et les autres agressions sexuelles. L'article 222-22 est désormais rédigé ainsi :

« Constitue une agression sexuelle tout acte sexuel non consenti commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur... ».

Il s'agit d'une avancée significative pour les droits des femmes et pour l'ensemble des victimes de violences sexuelles.

Dans le même temps, les chiffres relatifs aux violences sexuelles sont en augmentation, avec une hausse de 5 % par rapport à 2024, dont plus de la moitié sont commises dans le cadre familial. En 2025, 164 féminicides ont été recensés, contre 141 en 2024. Une large majorité de ces violences est commise par les conjoints.

À l'échelle du **département de l'Orne**, la dynamique institutionnelle et associative se poursuit, avec des évolutions notables, parmi lesquelles la création et l'ouverture d'une Maison des femmes – santé, adossée au Centre hospitalier Alençon-Mamers. Tenant compte des spécificités de notre territoire, cette structure prévoit la mise en place de plusieurs antennes.

S'agissant du CIDFF de l'Orne, l'équipe salariée s'est presque entièrement renouvelée entre la fin de l'année 2024 et le début de l'année 2025. La structure a également accueilli de nouveaux adhérents, que je tiens à saluer chaleureusement pour leur engagement à nos côtés au service des valeurs et des missions du CIDFF.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de nos actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Outre notre activité habituelle, des temps forts ont été organisés à l'occasion du 8 mars et du 25 novembre. Par ailleurs, plusieurs actions structurantes ont été développées : le renforcement des actions de sensibilisation auprès des jeunes, en milieux scolaire et extrascolaire, grâce à l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission ; l'évolution de l'offre de formation à destination des professionnels, notamment sur les violences sexistes et sexuelles au travail, en lien avec la Fédération régionale des CIDFF de Normandie ; la révision de la convention relative à la délivrance de bons taxis pour les femmes victimes de violences au sein du couple ; ou encore l'organisation d'une matinale de sensibilisation aux violences, incluant une initiation à une pratique de self-défense, à destination des femmes du territoire de Flers Agglo.

Le site internet du CIDFF a également été entièrement repensé, offrant une plateforme plus moderne, plus intuitive et facilitant la prise de contact. En début d'année, une convention de partenariat a été signée avec le Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie afin de déployer le dispositif « Solidarité et Urgence », permettant aux femmes victimes de violences de retrouver leur autonomie financière grâce à l'ouverture rapide d'un compte bancaire.

Sur le plan financier, l'année 2025 s'achève sur un bilan positif, grâce au soutien constant de nos partenaires et financeurs, ainsi qu'aux dons de personnes physiques et morales sensibles à la cause que nous défendons. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Edito de la présidente du CIDFF de l'Orne

Forte de ces accomplissements, l'association aborde l'année 2026 avec de nombreux projets, parmi lesquels la finalisation et la signature du contrat local de lutte contre les violences sexistes et sexuelles de Flers Agglo, le changement de locaux du siège social, l'ouverture d'un accueil de jour dédié aux femmes victimes de violences sur le territoire, ainsi qu'un projet d'accompagnement des mineurs victimes de prostitution.

Par ailleurs, deux chantiers structurants sont engagés : le déploiement d'une démarche de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), incluant la mise à jour du DUERP, ainsi que le renouvellement du projet associatif. La qualité de vie au travail de l'équipe constitue un enjeu essentiel, au regard de la charge émotionnelle inhérente à nos missions, et conditionne la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble de l'équipe du CIDFF de l'Orne pour son engagement quotidien, sa détermination et son professionnalisme, malgré les difficultés et les incertitudes.

Je conclurai par ces mots de Simone de Beauvoir :

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. »

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le réseau des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Depuis 50 années, les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) remplissent une mission d'intérêt général confiée par l'État. Leur objectif : garantir un meilleur accès aux droits pour les femmes et favoriser leur autonomie ainsi que leur insertion socio-économique. Les CIDFF s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires composées de professionnel·les qualifié·es : juristes, conseillers et conseillères en insertion professionnelle, agent·es d'accueil, conseillers et conseillères conjugales et familiales, psychologues...

Les principes d'action :

- Rendre les femmes actrices de leur autonomie personnelle, professionnelle et sociale ;
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Accueillir chaque femme en tenant compte des spécificités de son parcours et lui proposer un accompagnement global.

A travers ces principes, les CIDFF s'inscrivent dans une **démarche féministe**.

Les engagements :

- Accueil inconditionnel ;
- Gratuité ;
- Confidentialité.

Aujourd'hui le réseau des CIDFF compte,

98 CIDFF *(en France métropolitaine et en Outre-mer)*

13 FR-CIDFF *(Fédérations régionales)*

2 598 permanences *(en France métropolitaine et Outremer)*

1 390 salarié·es



Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Orne

Créé en 1994, le CIDFF de l'Orne remplit une mission d'intérêt général financée par l'État : informer les femmes et les familles sur leurs droits. Salarié-e-s et bénévoles y travaillent ensemble pour accueillir, écouter et accompagner les femmes vers l'autonomie, notamment dans les domaines du droit de la famille, du droit social, des violences faites aux femmes et des droits des femmes étrangères.

Nos engagements:

Depuis 1994, le CIDFF de l'Orne agit pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Agréé par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes et inscrit au Code de l'Action Sociale et des Familles, il remplit une mission d'intérêt général : informer les femmes et le public sur leurs droits et favoriser l'autonomie personnelle, sociale et professionnelle des femmes.

Les missions du CIDFF de l'Orne répondent aux besoins des femmes et des familles du territoire et aux politiques publiques en matière de droits des femmes.

Elles visent à :

- faciliter l'accès au droit (accueil, information, orientation et accompagnement juridique),
- lutter contre les violences faites aux femmes,
- promouvoir l'égalité femmes-hommes
- favoriser l'autonomie économique et l'insertion professionnelle des femmes.

Le CIDFF de l'Orne s'adresse principalement aux :

- femmes et aux familles du département, avec une attention particulière aux femmes victimes de violences
- grand public, notamment des jeunes, pour sensibiliser aux questions d'égalité, de respect, de discriminations et de violences
- professionnel-le-s et les acteurs sociaux dans la lutte contre les violences

Le CIDFF de l'Orne met à disposition sur le territoire de l'Orne une équipe pluridisciplinaire composée de :

- Une directrice (1 ETP),
- Une assistante de gestion (1 ETP)
- Une agente d'accueil (0,7 ETP),
- Deux juristes (2 ETP),
- Une psychologue (1 ETP),
- Une chargée de mission égalité femme homme (1 ETP)
- Une conseillère en insertion et emploi (0,7 ETP)

Total : 7,4 ETP

Notre réseau de partenaires :

Le CIDFF de l'Orne est partenaire et/ou membre :

Au niveau national :

- Fédération Nationale des CIDFF (FNCIDFF)
- Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes de la diversité et de l'égalité des chances.

Au niveau Régional :

- Fédération Régionale des CIDFF (FRCIDFF) de Normandie, CIDFF du Calvados, CIDFF de l'Eure, CIDFF de la Manche, CIDFF de Seine Maritime
- Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Agence Régionale de la Santé (ARS), Préfecture de région Normandie ...

Au niveau Départemental :

- Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP), Tribunaux judiciaires, Parquet, Police Nationale, Gendarmerie, Police Municipale, Conseil Départemental par l'intermédiaire notamment de ses Intervenantes Sociales en Gendarmerie (ISG), Conseil départemental d'accès au droit, Caisse d'Allocations Familiales, associations ...

Au niveau local :

- Collectivités territoriales, Mairies, Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, Missions locales, Maison des Adolescents, Centres sociaux, IRSA, CEGGID, Médecine du travail, associations....

Membre du Conseil d'Administration et bénévoles

**Vice
Présidente**

LAJOYE Yolande

Présidente

POTTIER Régine

Trésorière

BACON Carole

Membre

ONFRAY Jacqueline

Membre

DUMAINE Michel

Membre

**VIARME-DUFOUR
Brigitte**

Membre

DESMELAY Laurence

Membre

LERESTIF Yannick

Membre

JOIGNE Rodolphe

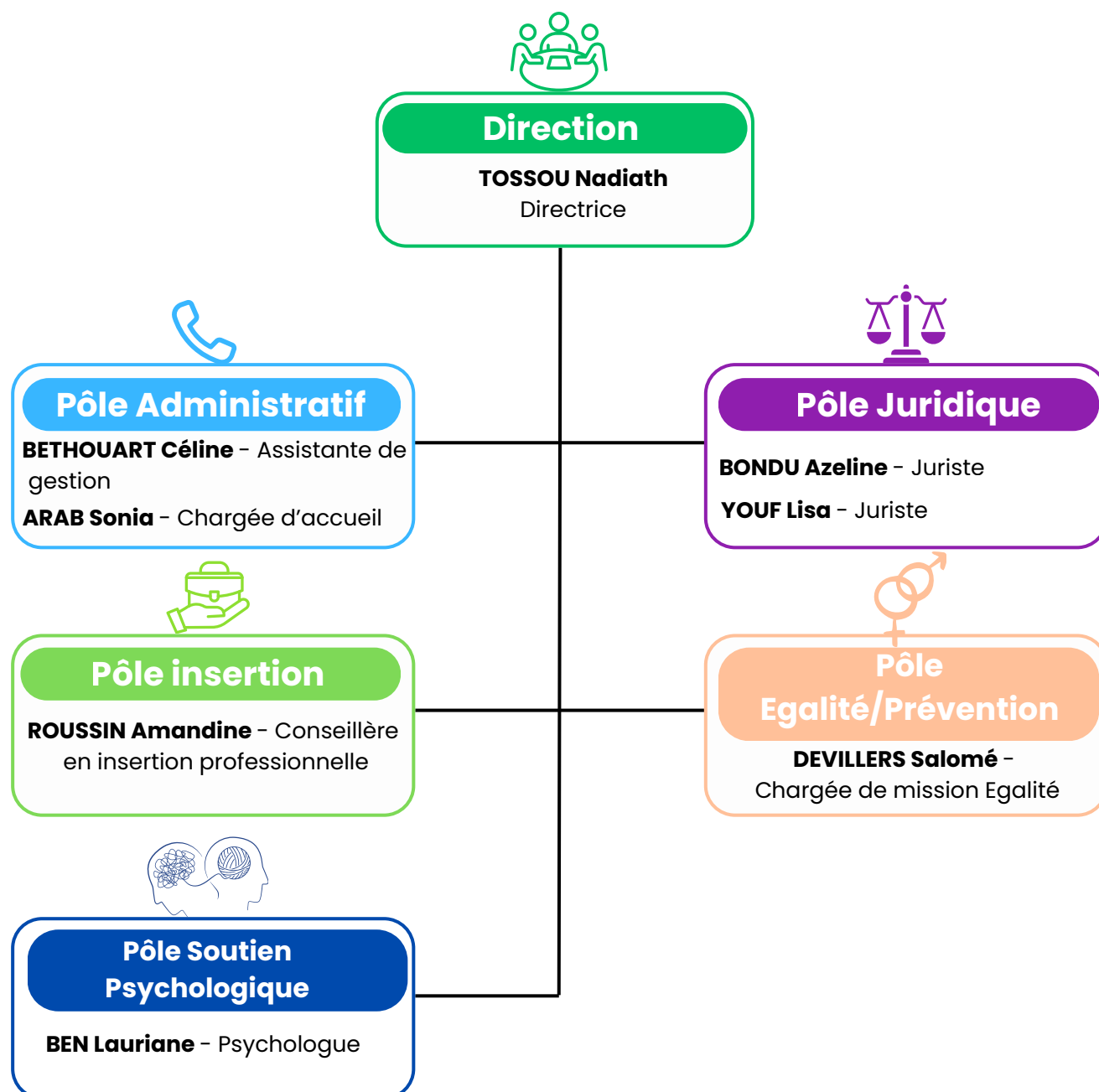
Membre

CHESNEAU Alain

Bénévole

BRUNET Laurence

Organigramme de l'équipe salariée



Vie statutaire 2025

Nature	Dates
1er Conseil d'Administration	30 AVRIL 2026
2eme Conseil d'Administration	18 SEPTEMBRE 2025
3eme Conseil d'administration	04 NOVEMBRE 2025
Réunion de bureau	/
Assemblée générale	28 mai 2025

Partenaires financiers 2025



Partenaires opérationnels 2025

Le CIDFF souhaite ainsi remercier :

- La mairie de Domfront pour la mise à disposition du local à la mairie ;
- La commune de la Ferté Macé pour la mise à disposition du bureau au Centre Socio Culturel ;
- La Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault pour la mise à disposition du bureau à l'établissement France Services ;
- La commune de L'Aigle pour la mise à disposition d'un bureau à l'espace France Services ;
- La commune de Juvigny Val d'Andaine pour la mise à disposition d'un bureau au sein de leur espace France Services ;
- La commune d'Alençon pour la mise à disposition d'un bureau au sein de l'espace France Services de Courteille ;
- La commune de Mortagne au Perche pour la mise à disposition d'un local au sein de l'espace France Services ;
- La commune de Moulins La Marche pour la mise à disposition d'un local au sein de l'espace France Services ;
- La commune de Tinchebray pour la mise à disposition d'un local au sein de l'espace France Services ;
- La commune de Flers et Flers Agglo pour la mise à disposition de la salle Emile Halbout pour les groupes de Parole ;
- Les Commissariats de Police de Flers et d'Argentan pour la mise à disposition d'un bureau dans leurs locaux ;
- Le Centre Hospitalier d'Argentan pour la mise à disposition d'un bureau au service gynécologique obstétrique pour les permanences juridiques et psychologiques ;
- La ville d'Argentan pour la mise à disposition de la salle à l'espace René Cassin pour le bon déroulement des groupes de Parole ;
- La DTAS d'Argentan pour la mise à disposition d'un bureau pour les permanences juridiques et psychologiques ;
- La commune de Briouze pour la mise à disposition d'un local à l'espace service ;
- La Poste de Gacé et les communes de Sées (CC Sources de L'Orne), Val-au-Perche (CC Collines du Perche) et Longny au Perche (CC Les Hauts du Perche) pour la mise à disposition dans leur Espace France Services d'un bureau confidentiel et de matériel informatique permettant aux administré-es de bénéficier de permanences d'accès aux droits en visio conférence avec le CIDFF.

1143 contacts à l'accueil
dont **190** redirigées vers des partenaires

209 victimes de violences.
(dont 3.8% d'hommes)

348 personnes informées par le
pôle juridique
ce qui représente **503** entretiens
juridiques

89% des personnes informées
sont des femmes

138 entretiens individuels de
soutien psychologique

8 séances de groupe de parole à
destination de femmes
victimes de violences au sein
du couple

6 séances de groupe
d'expression à l'attention des
enfants co victimes de
violences intrafamiliales

2931 personnes informées
collectivement
Dont **1811** jeunes.

Accueil physique et téléphonique

Accueillir, écouter, informer et orienter

Une partie importante de notre activité concerne l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation des personnes.

Au CIDFF chaque personne est accueillie de manière inconditionnelle, comme une personne unique et de ce fait, respectée dans son histoire personnelle. Ce temps d'accueil est essentiel pour évaluer la situation d'un public se trouvant en difficulté face aux complexités juridiques.

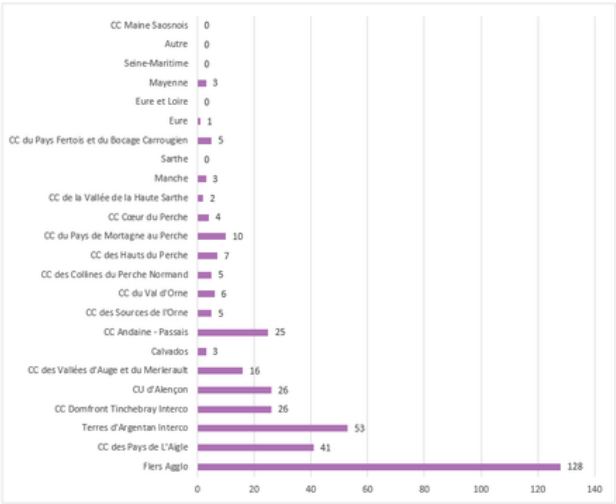
L'agente d'accueil du CIDFF est là pour faire une première évaluation des demandes. Elle dirige les personnes en interne vers les services juridique et/ou psychologique, celui de prévention ou le service emploi. La situation des bénéficiaires est toujours prise en compte : leurs moyens pratiques et financiers (ex : véhicule), leur disponibilité. Selon la demande, l'agente d'accueil peut être amenée à réorienter les personnes en externe vers des partenaires compétents plus proches, ou spécialisés. L'objectif du CIDFF est de toujours s'adapter au mieux à la situation des bénéficiaires afin qu'ils puissent obtenir une information de qualité de manière la plus aisée possible. L'agente d'accueil a délivré en 2025 des rendez-vous juridiques et/ou psychologiques à **369 nouveaux bénéficiaires**

ANNÉE 2025

Nouveaux contacts - Prises de Rendez-vous

16/03/2026

Communauté de commune	Nbre
Total	369
Flers Agglo	128
CC des Pays de L'Aigle	41
Terres d'Argentan Interco	53
CC Domfront Tinchebray Interco	26
CU d'Alençon	26
CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	16
Calvados	3
CC Andaine - Passais	25
CC des Sources de l'Orne	5
CC du Val d'Orne	6
CC des Collines du Perche Normand	5
CC des Hauts du Perche	7
CC du Pays de Mortagne au Perche	10
CC Cœur du Perche	4
CC de la Vallée de la Haute Sarthe	2
Manche	3
Sarthe	0
CC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien	5
Eure	1
Eure et Loire	0
Mayenne	3
Seine-Maritime	0
Autre	0
CC Maine Saosnois	0



Orientation externe	Total
115	8
ACJM	80
Adil	29
Aide jur tél (CFCV, Enfant Bleu, ...)	1
Aide psychologique tél N° Urgences	1
Assistante sociale	21
Autre	14
Avocats	23
Avocats permes gratuites	6
Bailleurs Sociaux (Orne Habitat, Sagim)	1
Banque de France	0
CAF	4
CCAS/CAS	4
CIDFF (autre que 61)	20
CLIC	4
CMP	13
CPAM	1
Défenseur des Droits	13
EFS (Espace France Service)	1
Gendarmerie	5
Hopital	0
Indecosa	6
Inspection du travail (Dreets/Direccte)	36
Mairie	3
MDA	1
Médecin légiste	3
Médiation	1
Normandie Générations	0
Notaire	20
Pôle emploi	1
Police	5
Psychologue Libérale	1
UDAF 61	6
UFC Que Choisir	5
YSOS	2

Accès aux droits

Nos objectifs et les domaines du droit

L'information juridique constitue le pilier central de l'activité du CIDFF de l'Orne. Sa mission est de rendre le droit accessible à toutes et à tous afin de favoriser l'accès effectif aux droits et de lutter contre l'exclusion juridique.

Les entretiens individuels d'accès au droit sont gratuits, confidentiels et neutres. Ils visent à apporter des réponses actualisées, personnalisées et adaptées aux situations rencontrées, dans le respect de la charte nationale des CIDFF. Les professionnels du CIDFF informent et expliquent les procédures, aident à la compréhension des documents et vocabulaire juridiques, et clarifient le rôle des différents professionnels du droit. Ils peuvent également accompagner ponctuellement dans la rédaction de documents ou le remplissage de formulaires, et orientent les usagers vers les professionnels compétents si nécessaire.

Les informations transmises ne se substituent pas aux consultations juridiques délivrées par des professionnels du droit (avocats, notaires).

Les entretiens reposent sur une écoute active, respectueuse et non jugeante, permettant de délivrer des réponses concrètes et adaptées aux contraintes de chacun. Certaines demandes reçoivent une réponse immédiate, tandis que d'autres nécessitent un complément de recherche et un suivi ultérieur.

Par ses permanences d'écoute, d'information et d'orientation, le CIDFF de l'Orne garantit l'accès aux droits et aux devoirs pour toutes les personnes, notamment les femmes. Le service, agréé par le ministère des Droits des femmes, est membre du Conseil départemental d'accès au droit de l'Orne.



Les champs du droit abordés :

En matière civile, une grande majorité des demandes porte sur des questions de droit de la famille :

- Divorce, séparation de corps et séparation de couples non mariés ;
- Conséquences extrapatrimoniales de la séparation : autorité parentale, résidence de l'enfant, contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant... ;
- Conséquences patrimoniales : logement en commun... ;
- Filiation : adoption, reconnaissance... ;
- Procédures judiciaires : déroulement, juge compétent, aide juridictionnelle... ;
- Recouvrement de pension alimentaire ;

Certaines questions formulées portent sur d'autres domaines du droit civil :

- État civil : changement de nom... ;
- Succession ;
- Majeurs protégés : mise en place de mesure de protection : tutelle, curatelle...

En matière pénale, les demandes se concentrent principalement autour des violences, essentiellement les violences au sein du couple, mais aussi les violences intra-familiales et les violences au travail qui constituent la seconde problématique en termes de personnes reçues.

D'autres questions peuvent intervenir en matière pénale principalement concernant des délits :

- Non-représentation d'enfant ;
- Détérioration de bien ...

En matière de droit des étrangers, les demandes concernent principalement :

- L'accès à un titre de séjour ou son renouvellement ;
- L'accès à la nationalité française ;
- La demande de regroupement familial ;
- L'accès au statut de réfugié.

Parmi cet éventail de démarches possibles, des demandes de titres de séjour font écho spécifiquement aux violences conjugales afin de protéger les victimes de violences de nationalité étrangère.

Ces questions techniques de droit des étrangers nécessitent un temps de recherches plus important du fait de l'analyse des conditions d'accès aux titres de séjour et de la procédure à suivre.

Enfin certains bénéficiaires font face à des problématiques de droit du travail (exécution d'un contrat de travail, licenciement, congés payés...).

Nous apportons alors une première information et orientons vers nos partenaires spécialisés, les usagers ayant besoin d'un accompagnement plus poussé dans leurs démarches.

Les permanences

En 2025, Le CIDFF de l'Orne a maintenu ses **21 points de permanences** dans **16 villes sur l'ensemble du département** :

- 17 permanences sont assurées en présentiel. Parmi les créneaux de rendez-vous en présentiel, quelques uns sont assurés par téléphone, une fois par semaine.
- 4 en visioconférences (Gacé, Sées, Val au Perche, Longny au Perche)

Cette présence diffuse permet d'atteindre un plus grand nombre de personnes.

La permanence juridique de Briouze est dorénavant assurée en présentiel depuis le mois de janvier 2025.

Les créneaux de rendez-vous téléphoniques hebdomadaires sont pertinents dans un département rural tel que le nôtre. Ces modalités permettent de faciliter le contact avec les personnes vivant dans les zones éloignées ou bien rencontrant des difficultés pour se déplacer. Elles sont également utiles pour les personnes ne pouvant se libérer professionnellement durant les horaires des permanences présentiels. En majorité, seuls les dossiers ne présentant pas de problématique de violence sont traités par téléphone sauf à la demande du ou de la bénéficiaire.

Par son travail en réseau, son analyse de terrain et dans un souci de proximité avec nos bénéficiaires, le CIDFF de l'Orne poursuit ainsi sa mission départementale d'accès au droit pour les femmes.

Carte des permanences juridiques du CIDFF de l'Orne



Sources CIDFF61- 2025

- Flers : au siège du CIDFF
- Flers : au commissariat de Police
- Argentan : au commissariat de Police
- Argentan : à la Direction territoriale de l'action sociale (DTAS)
- Argentan : au Centre Hospitalier
- Alençon : à l'Espace France services du quartier Courteille
- Alençon : à l'AFPA
- Vimoutiers : à l'Espace France services
- Mortagne-au-Perche : à l'Espace France services
- La Ferté Macé : au centre socioculturel
- Domfront : à la mairie de Domfront
- L'Aigle : à l'Espace France services
- Juvigny Val d'Andaine : à l'Espace France services
- Moulins la Marche : à l'Espace France services
- Tinchebray : à l'Espace France services
- Vimoutiers : à l'Espace France services
- Briouze : à l'Espace France services
- Val-au-Perche : en visio à l'Espace France services
- Sées : en visio à l'Espace France services
- Gacé : en visio à l'Espace France Services
- Longny au Perche: en visio à l'Espace France Services

Il est également à noter pour 2025 :

Le maintien des permanences dans les centres commerciaux avec le « Van Plurielles » d'YSOS ;

Ce lieu itinérant d'accueil, d'écoute et d'information autour de plusieurs thématiques telles que les violences, l'égalité, les droits des femmes, la sexualité, permet une approche différente dans des conditions d'échanges moins formelles. Ce van a pour vocation d'orienter et d'informer les personnes vers des structures partenariales présentes sur les différents territoires.

PLANNING DES PERMANENCES JURIDIQUES D'ACCES AU DROIT - 2025

Uniquement sur rendez-vous

	ALENCON		ARGENTAN		BROUZE	DOUFRON †	FLERS				GACÉ	JURIGNY VAL D'AULNE	LA FERTÉ MACÉ	L'ARLE	LONJUMEAU PÉRONNE	MORTAIGNÉ	MOUTIER LA MARCHE	REES	TINCHEBRAY	VAL-AU- PÉRONNE	VIMOUTRIERS
	France Service / AFPA	CFA	OTIA	CMA	France Service	Mairie	CDPF		CPE	France Service	France Service	Centre Social Cultures	France Service	France Service	France Service	France Service	France Service	France Service	France Service	France Service	
	Merci (présentiel)	Merci (présentiel)	Merci (présentiel)	Merci (présentiel)	Merci (présentiel)	Merci (présentiel)	Judi (présentiel)	Lundi (téléphonique)	Judi (téléphonique)	Judi (présentiel)	Vendredi (présentiel)	Merci (présentiel)	Merci (présentiel)	Vendredi (présentiel)	Merci (présentiel)	Merci (présentiel)	Merci (présentiel)	Vendredi (présentiel)	Vendredi (présentiel)	Vendredi (présentiel)	
18h-19h 18h00-18h30	9h-12h	18h-12h	18h-12h	18h-12h	08h15-12h15	18h-12h	08h15-12h15	18h-12h	18h-12h	18h-12h	08h15-12h15	18h-12h	18h15-18h30	18h15-18h30	08h15-12h15	18h15-12h15	18h-12h	08h15-12h15	18h15-12h15	18h-12h	
Janvier	/	7-28	28	7	/	21	16-30	8-13-20	23	9-30	10	21	14	30	17	28	28	17	24	30	
Février	/	4-11-18-25	25	4	11	28	4-11-20-27	3-10-17-24	20	6-13-20-27	7	18	11	27	14	25	25	14	21	7	
Mars	4	4-11-18	/	4	11	/	6-13	3-17	20	13-27	/	/	11	/	14	25	25	14	21	/	
Avril	1-20	3-20	22	1-20	8	15	3-10-17-24	7-14-28	15	3-10-17-24	/	15	8	17	15	22	22	11	18	/	
Mai	27	6-13-27	/	27	6	/	10-12	12-30	15	10-27	/	/	6	22	9	/	/	9	16	/	
Juin	24	3-17-24	27	24	3	10	5-12-18	2-16-23-30	12	5-12-18	27	10	3	10	6	17	17	6	13	3	
Juillet	22	1-8-20	/	/	1-20	8	1-8-15-22	31	/	3-10-17-24-31	/	/	1-20	/	4	15	15	4	11	1-20	
Août	/	5-12-19	12	20	20	5	7-14-28	4-11-18-25	7	7-14-21-28	22	/	26	14	1-20	12	12	1-20	8	22	
Septembre	17	2-9-20	/	/	/	30	11-18	3-10-17-24	/	11-18	19	30	/	18	9	28	9	26	5	/	
Octobre	14	7-21-28	7	14	21	28	2-9-20-27	11-20-27	2	2-9-20	17	28	21	9	24	7	/	24	3-11	17	
Novembre	/	4-18	4	18	18	/	6-13	3-10-24	29	6-13	14	/	18	21	24	7	/	24	14	21	
Décembre	9	2-9	2	9	/	/	4-17	1-8-15-22	/	4-17	11	/	16	18	19	2	2	19	/	/	
Quartier Quartier Voies	15 Rue Saint- Martin 61200	15 Rue des Capitons 61200	47 Rue André Maurice 61200	15 Rue des Capitons 61200	15 Rue des Capitons 61200	15 Rue des Capitons 61200	17 rue Joseph-Martin Quartier St-Léonard 61300	21 rue Paul Berli 61200	14 Rue de la Libération 61200	Boulevard Pasteur 7 avenue Léonard 61140	14 Rue de la Libération 61200	11 Rue de la Libération 61200	2 Rue de la Libération 61200	7 Rue de la Libération 61200	30 Rue de la Libération 61200	10 Rue de la Libération 61200	10 Rue de la Libération 61200	10 Rue de la Libération 61200	10 Rue de la Libération 61200		

Assistance en Préfecture
Assistance Préfecture

Sources CIDFFSI-2025

Zoom sur 2025

Nous constatons une hausse du nombre de personnes reçues sur l'année 2025 par rapport à l'année 2024. Le maillage territorial du CIDFF de l'Orne est un atout.

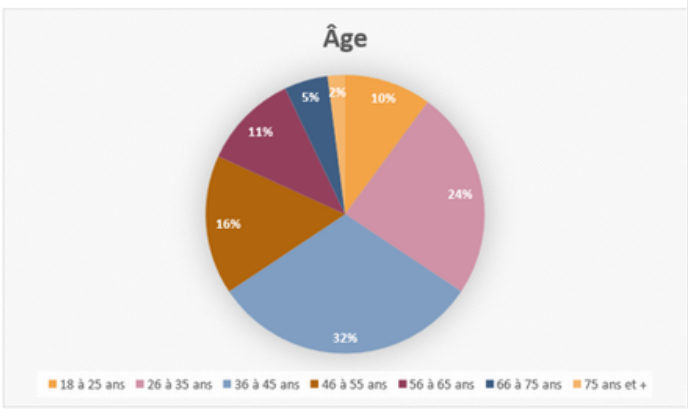
305 permanences ont été tenues dans nos 21 points d'accès au droit, permettant ainsi d'apporter une réponse de proximité aux besoins des justiciables.

348 personnes ont été informées dont 89% de femmes (contre 318 personnes en 2024).

Personnes informées individuellement		
Nature du public informé	Nombre	%
Femme	310	89.6%
Homme	36	10.4%
Professionnel·le·s	1	0%
Couple	1	0%
Genre neutre	0	0%
TOTAL	348	100%

Sources CIDFF61- 2025

La répartition sexuée est stable par rapport à 2024 (86.4% de femmes) ce qui signifie que le CIDFF est toujours très bien identifié en tant qu'acteur de la promotion des droits des femmes. Les professionnel·le·s continuent de solliciter le CIDFF.



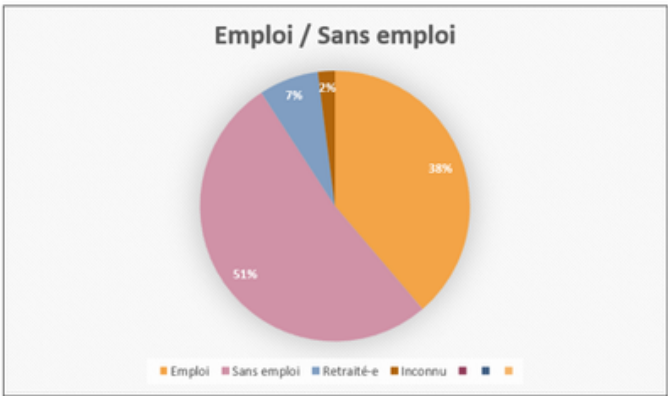
Source CIDFF61 - 2025

Nous touchons principalement les personnes de 26 à 45 ans. Nous sommes moins bien identifiés par les jeunes de moins de 25 ans et par les personnes entre de 56 ans et 75 ans.

Catégorie de demandes	Femme	Homme	Total des demandes	%
Droit de la famille	616	46	664	45%
Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et discriminations	478	9	491	34%
Santé et Vie affective, relationnelle et sexuelle	10	0	10	1%
Parentalité, conjugalité	39	2	41	3%
Aide aux victimes (droit pénal)	28	2	30	2%
Droit des étrangers	78	18	98	7%
Droit du logement	7	0	7	0%
Droit, démarches et aides sociales	102	3	105	7%
Autres domaines du droit	8	0	8	1%
Total	1375	80	1 463	-

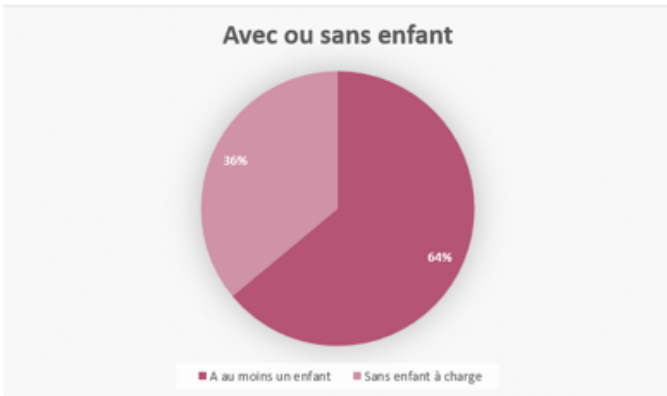
Source CIDFF61 - 2025

L'accès au droit et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont le cœur de métier du CIDFF de l'Orne. Des professionnels formulent aussi des demandes : 1 en droit de la famille, 4 sur les violences, 2 en droit des étrangers.



Près de 40% de notre public est sans emploi.

Source CIDFF61 - 2025



64% de notre public a au moins un enfant à charge.

Source CIDFF61 - 2025

L'expérience COVID de 2020, nous a poussé à expérimenter la délivrance de l'information juridique par téléphone. En 2025, nous avons maintenu et développé ces permanences par téléphone pour l'information de nos bénéficiaires. (25% en 2024)

Mode de délivrance de l'information par personne		
Modalités de l'entretien d'information	Nombre	%
En personne	235	68
Téléphone	99	28
Visioconférence	7	2
E-mail/Courrier	7	2
TOTAL	348	

Sources CIDFF61-2025

De nombreux partenaires orientent leurs bénéficiaires vers notre service:
La majorité des bénéficiaires est orientée par les organismes sociaux (27%), 21% le sont via le bouche-à-oreille.

Connaissance du CIDFF par		
	TOTAL	%
3919	5	1
Administration ou établissement scolaire	1	0
Association spécialisée dans l'accompagnement des femmes	4	1
Association spécialisée de quartier	2	1
CAF/MSA	8	2
Professionnel-le-s de santé (médecin, hôpital, CMP...)	21	6
CIDFF/FR-CIDFF/FNCIDFF	4	1
Entreprise	1	0
France services	2	1
Média/Internet (hors site web du réseau)	10	3
Partenaire emploi formation/Service Public de l'Emploi	8	2
Organismes sociaux et collectivités territoriales	94	27
Police/Gendarmerie	5	1
Réseau France victimes	0	0
Intervenante sociale en commissariat ou gendarmerie	6	2
Association non spécialisée dans l'accompagnement des femmes	9	3
Tribunal ou structure d'accès au droit	7	2
Une relation privée/Bouche-à-oreille	72	21
Autre	43	12

Sources CIDFF61- 2025

Formations et sensibilisations du grand public et des professionnels

Le pôle juridique du CIDFF de L'Orne effectue également des interventions collectives à travers des sessions de sensibilisations et de formations à destination des professionnels, du public adulte et des jeunes (en lien avec la chargé de mission prévention).

En 2025, **835 adultes ont été sensibilisés ou formés par les juristes** (655 femmes et 180 hommes).

On constate que les femmes sont bien plus nombreuses à être formées et sensibilisées que les hommes.

Parmi les thématiques abordées lors des actions de sensibilisation ou de formation :

- 231 personnes ont été sensibilisées aux violences conjugales ;
- 198 personnes ont été sensibilisées aux violences sexistes et sexuelles au travail;
- 148 personnes ont été sensibilisées aux violences intrafamiliales ;
- 211 personnes ont été informées dans le cadre de coanimations avec le Van Plurielles.

33 sessions de formation ont été réalisées, pour un total de 118 heures auprès d'un public adulte dans l'ensemble du département (3 071 kilomètres parcourus).

Nous constatons une hausse significative du nombre de formations réalisées en 2025 par rapport à l'année 2024. Le nombre de demandes continue d'augmenter pour 2026, notamment avec la mise en place d'un partenariat avec le Centre hospitalier de Flers, prévoyant 13 sessions de formation sur les violences conjugales au cours de l'année.

Concernant les mineurs, 120 lycéens ont été sensibilisés aux violences au sein du couple au Lycée Mézeray, le 10 mars, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

Par ailleurs, 84 mineurs ont été informés dans le cadre de coanimations avec le Van Plurielles.

Perspectives 2026 pour le pôle juridique

Le maintien des permanences juridiques hebdomadaires et mensuelles, assurées en présentiel, par téléphone ou en visioconférence, constitue un axe central des perspectives pour l'année à venir. À ce titre, une réflexion est actuellement menée quant à la mise en place de permanences juridiques régulières au sein du centre hospitalier de Flers.

Par ailleurs, la possibilité d'accueillir des bénéficiaires mineurs à partir de 15 ans dans le cadre d'entretiens juridiques devrait trouver une application effective en 2026.

La poursuite des relations partenariales ainsi que la continuité des interventions extérieures, réalisées en collaboration avec d'autres professionnels, seront également maintenues en 2026.

Les deux juristes du CIDFF de L'Orne continueront de se former aux thématiques récurrentes de leur pratique, notamment grâce aux offres proposées par la FNCIDFF ainsi que par la Fédération régionale des CIDFF de Normandie.

S'agissant des actions de formation animées par les juristes, l'année 2026 sera marquée par la poursuite et le développement de l'offre de formations juridiques à destination de publics diversifiés. Le partenariat engagé avec le centre hospitalier de Flers se concrétisera notamment par la mise en œuvre de treize sessions de formation programmées dès la fin de l'année 2025.

Les interventions menées dans le cadre de temps forts, tels que la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars et la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes du 25 novembre, seront reconduites en 2026, voire étendues. Le ciné-débat, habituellement animé ou coanimé par le CIDFF à l'occasion du 25 novembre, sera également renouvelé.

Enfin, le partenariat initié en 2025 avec le club de self-défense de Flers pourrait donner lieu à de nouvelles actions conjointes au cours de l'année à venir.

Dispositif de soutien aux femmes victimes de violences

Ce dispositif, incluant plusieurs services et actions, permet au CIDFF de soutenir les femmes victimes de violences à travers :

- L'information et le soutien juridique, via l'identification et la prise de conscience des violences subies, la compréhension de leurs droits et des démarches possibles, les procédures policières, judiciaires, médicales et sociales, ainsi que la recherche d'un hébergement d'urgence ;
- Le travail partenarial ;
- L'écoute et le soutien psychologique des femmes victimes de violences et leurs enfants ;
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle ;
- La délivrance des bons taxis.

Chaque accompagnement est personnalisé et respecte le rythme de la victime. Pour avancer, les victimes ont besoin d'écoute, de sécurité et de soutien. Notre mission est de les informer, de les aider à mettre des mots sur leur vécu et de les accompagner dans la gestion de leurs peurs.

Information et soutien juridique

À travers les entretiens juridiques, les juristes du CIDFF assurent une prise en charge globale, individualisée et adaptée des personnes victimes de violences. Elles informent les victimes sur leurs droits civils, pénaux et sociaux, leur permettant ainsi de mieux comprendre leur situation et les recours possibles.

L'accompagnement juridique constitue un levier essentiel dans le parcours des victimes. Il leur permet de sortir de l'isolement, de reprendre confiance et de redevenir actrices de leurs démarches. Face à des situations souvent complexes et à des procédures perçues comme intimidantes, l'accès à une information claire, fiable et accessible est déterminant pour sécuriser leur parcours.

La présence physique des juristes, essentielle pour instaurer un lien de confiance, renforce cet accompagnement. Les démarches juridiques, notamment le dépôt de plainte, sont fréquemment sources d'angoisse et d'incertitude. Les juristes préparent les victimes en amont et les accompagnent à chaque étape du processus pénal, en veillant à respecter leur rythme et leurs choix.

En 2025, le CIDFF a accueilli, informé et accompagné 209 personnes victimes de violences sexistes et sexuelles, dont 8 hommes. Le nombre de victimes reçues est en hausse par rapport à 2024, traduisant à la fois une augmentation des besoins et une meilleure identification du CIDFF comme acteur de référence sur le territoire.



Typologie des violences

Type de violences	% de femme	% d'homme	Total des bénéficiaires	% de bénéficiaires
Agression sexuelle	2%	0%	14	2%
Cyberviolences	2%	0%	12	2%
Violences psychologiques	42%	58%	284	42%
Harcèlement sexuel	1%	0%	2	1%
Inceste / Viol sur mineurs	1%	0%	4	1%
Insultes et menaces verbales	24%	24%	158	24%
Viol	4%	0%	25	4%
Violences économiques et / ou administratives	7%	6%	51	6%
Violences physiques	16%	6%	102	15%
				Source CIDFF612025

Contexte des violences

Contexte des violences	% de femme	% d'homme	% de bénéficiaires
Prostitution	0% (1)	0%	0%
Violences au sein du couple ou ex-couple	76%	75%	83%
Violences intrafamiliales (hors couple)	16%	0%	17%
Violences dans l'entourage (hors couple et famille)	4%	0%	4%
Violences au travail	2%	13%	3%
Violences dans l'espace public	1%	0%	1%

Source CIDFF61 - 2025

Les femmes en 2025 représentent 96% des victimes de violences au sein du couple accueillies au CIDFF. Le pourcentage est presque le même qu'en 2024 (95%).

Les violences subies par nos bénéficiaires sont multiples par leurs formes. La forme de violence au sein du couple la plus représentée est la violence psychologique. Ce sont les violences invisibles qui sont les plus présentes : harcèlement moral, menaces et insultes verbales.

Le pourcentage de demandes concernant des violences au sein du couple a baissé par rapport à 2024, cependant le pourcentage concernant le droit de la famille a quant à lui augmenté.

Les violences dans l'entourage ont doublé (2% en 2024).

Nous pouvons noter qu'en 2025 comme en 2024, aucune femme n'est venue exprimer de violences subies en milieu universitaire, mais qu'elles expriment en revanche des violences subies dans un cercle plus proche.

Parmi les 209 victimes qui ont contacté le CIDFF pour des demandes concernant des violences :

- 284 ont subi des violences psychologiques (122 en 2024),
- 102 ont subi des violences physiques (67 en 2024),
- 158 ont subi des menaces ou insultes verbales (88 en 2024),
- 35 ont subi des violences économiques (33 en 2024),
- 25 ont subi des viols (22 en 2024).

En 2025, le CIDFF a élargi son champ d'action à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu professionnel.

Cette nouvelle orientation s'inscrit dans le cadre du projet « Réflexe Égalité », financé par le Fonds social européen et porté par la Fédération régionale des CIDFF de Normandie. Ce projet vise à accompagner les entreprises normandes dans la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que dans la prévention et la prise en compte des violences sexistes et sexuelles au travail.

Les actions déployées dans ce cadre comprennent notamment des campagnes de sensibilisation, un accompagnement des managers sur leurs rôles et obligations en la matière, ainsi que, lorsque cela s'avère nécessaire, une orientation vers des structures spécialisées. Ces interventions contribuent à renforcer la capacité des employeurs et des équipes à identifier, prévenir et traiter ces situations.

Dans ce contexte, une matinale de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail, animé par les professionnels du CIDFF s'est tenue le 25 juin 2025 dans le département de l'Orne, réunissant des acteurs institutionnels et des entreprises du territoire.

Travail partenarial pour le soutien des femmes victimes de violences

Le volet social constitue un axe essentiel de la prise en charge des femmes victimes. Le CIDFF de l'Orne travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires (centres d'hébergement, centres d'action sociale, assistantes sociales, intervenantes sociales en commissariat et en gendarmerie, CAF...) afin d'assurer un accompagnement global et adapté.

Les permanences au sein des commissariats de Flers et d'Argentan s'inscrivent dans cette dynamique partenariale visant à améliorer l'accueil et le suivi des victimes.

Le CIDFF de l'Orne participe également chaque mois au COPENVIF du tribunal judiciaire d'Alençon et au COPILVIF du tribunal judiciaire d'Argentan, permettant une coordination étroite entre partenaires, un échange sur les situations et une optimisation de la prise en charge.

En 2025, les juristes ont poursuivi le développement du réseau partenarial afin d'élargir la collaboration à l'ensemble des professionnel-le-s concerné-e-s (santé, social, justice, éducation, emploi). Cette coordination favorise une réponse globale, cohérente et efficiente, particulièrement essentielle en zone rurale où les structures spécialisées sont moins présentes.

En 2025, le travail partenarial continue à nous amener à rencontrer pour le secteur:

- Social : l'AEMO de Normandie Génération, COALLIA, la DTAS d'Argentan, le PIJ de Flers, ...
- Santé : l'hôpital d'Argentan, le CMP d'Argentan, la Maison des Adolescents de Flers et d'Argentan ...
- Accompagnement des femmes victimes de violence : l'ACJM, France Terre d'asile, YSOS...
- Education et professionnel : le PRE d'Argentan, la PJJ, le FJT, l'AFPA d'Alençon...
- Sportif : club de self-défense de Flers
- Secteur bancaire / financier : Crédit Mutuel, Banque de France

Entretiens individuels à destination des femmes victimes de violences

Le CIDFF de l'Orne propose un accompagnement psychologique spécialisé à destination des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Si l'appui juridique est essentiel, la prise en compte de la souffrance psychique constitue un enjeu tout aussi fondamental.

Dans le cadre d'entretiens individuels, la psychologue offre un espace d'écoute sécurisant, contenant et non jugeant, permettant aux femmes de libérer leur parole. Cet accompagnement poursuit un double objectif : d'une part, favoriser l'expression et la mise en mots de la souffrance ; d'autre part, soutenir le dégagement des conséquences psychotraumatiques afin d'engager un processus de reconstruction.

Les violences subies, quelles qu'en soient les formes, peuvent entraîner des répercussions psychotraumatiques importantes, à court comme à long terme, impactant la personne ainsi que son environnement familial sur les plans physiologique, psychique et social. Il est donc essentiel de garantir un accès à un soutien psychologique adapté et spécialisé.

Le suivi proposé, ponctuel et ciblé, s'articule principalement autour de la conscientisation des violences, de la restauration de l'estime et de l'image de soi, ainsi que du développement de l'autonomie psychique. Il s'inscrit en complémentarité des prises en charge institutionnelles (CMP, CMPP, CAMSP, CSAPA, etc.) ou libérales, en apportant une expertise spécifique centrée sur les violences.

Dans la majorité des situations, la demande d'accompagnement psychologique émane directement des victimes, y compris lorsque celles-ci bénéficient déjà d'un suivi par ailleurs.

Au sein du CIDFF, la psychologue a pour missions :

- d'assurer une écoute bienveillante et un soutien psychologique, notamment durant les procédures judiciaires ;
- d'informer sur les dispositifs de soins existants et, si nécessaire, d'orienter les personnes selon leurs besoins ;
- d'évaluer la situation ainsi que l'état psychique et émotionnel, afin d'apprécier la pertinence d'une intégration à un groupe de parole destiné aux femmes victimes de violences conjugales ;
- d'évaluer la dynamique parentale, en vue d'orienter, le cas échéant, vers un dispositif mère-enfant dédié au soutien des femmes et des enfants exposés aux violences au sein du couple.

En 2025 , le poste de psychologue a été vacant sur plusieurs mois à partir de mai jusqu'en décembre, avec un recrutement non concluant en septembre. Cela se ressent sur les données de l'année.

Ainsi, sur l'année 2025,

- 138 créneaux pour des entretiens psychologiques ont été posés pour 47 femmes,
- 51 entretiens individuels psychologiques en présentiel ont été réalisés à Flers,
- 21 entretiens individuels psychologiques en présentiel ont été réalisés à Argentan,
- 14 entretiens individuels psychologiques téléphoniques ont été réalisés.

En complément des entretiens individuels, un accompagnement collectif est également proposé sous la forme de groupes de parole, offrant un espace d'expression partagé et structuré.

Le groupe constitue un levier thérapeutique essentiel dans le processus de reconstruction : il permet de rompre l'isolement, de favoriser l'identification et la reconnaissance mutuelle des vécus, et de restaurer un sentiment de légitimité. La dynamique groupale soutient ainsi l'élaboration psychique et renforce les ressources individuelles dans le parcours de guérison des traumatismes liés aux violences.

Groupe de parole à destination des femmes victimes de violences

Le groupe de parole à destination des femmes victimes de violences au sein du couple a été mis en place en 2014. Initialement proposé sous une forme ouverte, de type « café discussion » thématique, il a évolué en 2021 vers un format de groupe fermé afin de renforcer la qualité de l'accompagnement et la continuité du parcours. Les participantes s'engagent désormais sur une session complète, composée de neuf séances de deux heures, organisées toutes les deux à trois semaines sur une durée de cinq à six mois.

Chaque séance est structurée autour d'une thématique spécifique, travaillée à l'aide d'outils adaptés. L'accompagnement vise, dans un premier temps, l'identification, l'analyse et la compréhension des violences subies, puis, dans un second temps, la prise de recul, la projection vers l'avenir et la reconstruction personnelle. Ce processus s'appuie notamment sur un travail autour des émotions, de la confiance en soi et de l'estime de soi. Deux séances d'art-thérapie, animées par une professionnelle extérieure, viennent compléter ce dispositif en favorisant l'expression non verbale et l'articulation entre dimensions psychique et corporelle.

La dynamique collective constitue un levier essentiel : elle permet de rompre l'isolement, de favoriser la reconnaissance mutuelle des vécus et de soutenir l'entraide entre participantes. Dans un cadre sécurisant, bienveillant et confidentiel, chacune peut exprimer son expérience et bénéficier d'une reconnaissance collective des violences subies.

Le groupe de parole soutient ainsi le parcours individuel en développant les compétences psychosociales, en renforçant le lien social et en restaurant un sentiment de sécurité dans la relation à l'autre. Il peut également constituer un appui dans certaines étapes du parcours, notamment en contexte de judiciarisation.

Ce dispositif poursuit trois objectifs principaux :

- se dégager des mécanismes d'emprise, dépasser les sentiments de culpabilité et de honte, et restaurer l'estime et la confiance en soi, notamment par un travail sur les représentations et la réappropriation de soi, sur les plans psychique et corporel ;
- surmonter les effets du traumatisme par la mise en mots, afin de reconnaître les violences, en comprendre les mécanismes et prévenir les situations à risque ;
- favoriser la reprise de pouvoir d'agir en permettant aux participantes de se repositionner comme actrices de leur vie et de se projeter dans l'avenir.

En 2025, compte tenu de l'absence de psychologue sur une grande partie de l'année, un seul groupe de parole a été effectué sur la ville d'Argentan soit 8 séances ayant permis d'accompagner trois femmes.

Dans les contextes de violences intrafamiliales, une attention particulière est portée aux enfants, co-victimes des violences au sein du couple. Exposés à ces situations, ils peuvent en subir des répercussions durables sur leur développement affectif, psychique et social. Il apparaît donc essentiel de leur proposer un accompagnement adapté, afin de leur permettre de dépasser ces vécus, de se reconstruire et de grandir dans des conditions plus sereines et équilibrées. Dans ce cadre, la psychologue du CIDFF propose également des ateliers d'expressions pour les enfants co-victimes de violences.

Ateliers d'expression à destination des enfants co-victimes de VIF

Dans le cadre du schéma départemental des services aux familles (SDSF) 2023-2026 de l'Orne, et plus particulièrement de l'action n°15 visant à créer des espaces dédiés à la parole des enfants co-victimes de violences conjugales, le CIDFF de l'Orne a engagé un projet expérimental de groupes d'expression à destination des enfants.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les enfants co-victimes de violences intrafamiliales dans l'expression et la compréhension des situations vécues, afin de prévenir la reproduction des schémas de violence. Il s'appuie sur le développement des compétences psychosociales, sans visée thérapeutique, et vise à offrir un espace sécurisant permettant à l'enfant de se recentrer sur lui-même, d'identifier ses émotions et de mieux les exprimer. La présence d'un professionnel, notamment un psychologue, favorise la libération de la parole et contribue à renforcer le lien et la communication entre le parent victime et l'enfant.

Concrètement, le projet prend la forme d'un cycle de six séances collectives, organisées un mercredi sur deux (hors vacances scolaires), d'une durée d'1h30 chacune. Ces séances abordent progressivement la présentation du groupe et de ses règles, l'identification des émotions, la compréhension des mécanismes de la violence, ainsi que l'acquisition d'outils de gestion émotionnelle (notamment à travers des supports ludiques, des jeux de rôle et des médiations artistiques). Une séance d'ouverture et une séance de clôture sont réalisées en présence du parent victime, afin d'inscrire la démarche dans une dynamique familiale.

En 2025, le projet a été déployé sur la ville de Flers, avec la réalisation de 6 séances. Trois enfants, âgés de 8 à 9 ans, ont participé à ce premier cycle. Cette première mise en œuvre, volontairement limitée en effectif afin de garantir un accompagnement de qualité, constitue une phase d'expérimentation essentielle.

Ce projet présente une réelle valeur ajoutée dans la prise en charge des enfants co-victimes de violences conjugales. En proposant un espace d'expression adapté, sécurisant et encadré, il permet de mieux prendre en compte les besoins spécifiques de ces enfants, souvent invisibilisés dans les dispositifs d'accompagnement. Il favorise l'expression des vécus, la reconnaissance des émotions et l'acquisition de repères essentiels, contribuant ainsi à leur reconstruction et à la prévention des répétitions des schémas de violence.

L'expérimentation engagée en 2025 constitue ainsi une étape importante, ouvrant des perspectives de consolidation et de développement sur les prochaines années.

Perspectives 2026

Dans la continuité de l'expérimentation menée, l'année 2026 s'inscrira dans une logique de renforcement de la prise en charge des enfants co-victimes de violences intrafamiliales. À ce titre, le CIDFF de l'Orne prévoit la mise en place d'entretiens individuels à destination de ces enfants, en complément des groupes d'expression.

Ce développement s'appuie notamment sur le renforcement des compétences internes, acquis dans le cadre de travaux (groupes de travail et séminaires) conduits par la Fédération nationale des CIDFF.

Les enfants, à partir de l'âge de 8 ans, pourront ainsi être reçus en entretiens individuels par la psychologue du CIDFF. Ces temps d'accompagnement, sans visée thérapeutique, viendront compléter les espaces collectifs déjà proposés, afin d'offrir une réponse plus individualisée et adaptée aux besoins de chaque enfant.

Par ailleurs, s'agissant de la prise en charge des femmes victimes de violences, le CIDFF poursuivra ses actions habituelles. L'année 2026 sera toutefois marquée par la mise en place de permanences de soutien psychologique au sein de la Maison des femmes – Santé à Argentan, venant ainsi renforcer l'offre d'accompagnement proposée sur le territoire.

Accompagnement à l'insertion professionnelle

Contexte et cadre institutionnel

La création du service emploi du CIDFF de l'Orne s'inscrit dans le cadre du plan interministériel 2023-2027 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui prévoit, à la page 40 (axe « Réduire les inégalités dans l'accès à l'emploi »), la mesure suivante :

« Créer un bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi dans chaque CIDFF ».

Par ailleurs, les missions du CIDFF de l'Orne consistent à garantir un meilleur accès aux droits pour les femmes et à favoriser leur autonomie personnelle, professionnelle et sociale, ainsi que leur insertion socio-économique.

Le développement du service emploi répond directement à ces orientations nationales et aux missions fondatrices du CIDFF.

Le service emploi du CIDFF de l'Orne a donc été créé en 2023 dans le but d'accompagner les femmes victimes de violences dans leur insertion professionnelle.

L'objectif général du service est de rendre les femmes actrices de leur parcours vers l'emploi, grâce à un accompagnement individualisé et des actions collectives adaptées à leurs besoins.

Cet accompagnement vise à sécuriser les parcours professionnels, à lever les freins à l'emploi et à favoriser une insertion durable.

De façon plus spécifique, il s'agirait de :

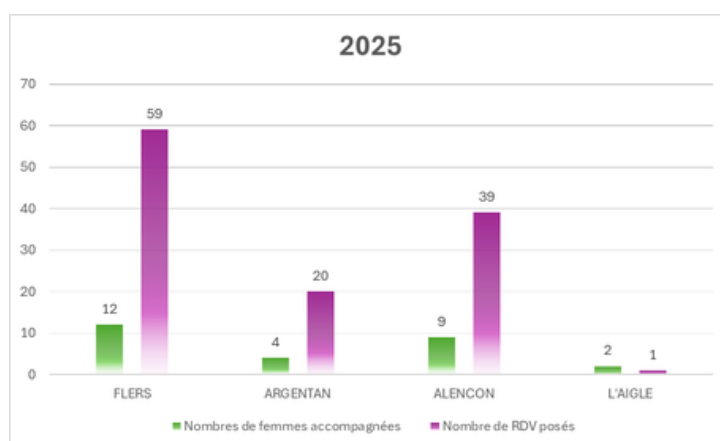
- Lever les freins à la reprise d'activité professionnelle ou à l'entrée en formation pour les femmes victimes de violences.
- Offrir un accompagnement spécifique à ces femmes qui peuvent être confrontées à des problématiques psychologiques, sociales, familiales, ou administratives.
- Créer un environnement sécurisé et adapté pour favoriser leur autonomie professionnelle et leur réinsertion.

Bilan d'activité 2025

1-Nombre de femmes accompagnées :

Au cours de l'année 2025, **27 femmes** ont bénéficié d'un suivi :

- Flers : 12 femmes
- Alençon : 9 femmes
- Argentan : 4 femmes
- L'Aigle : 2 femmes



2- Nombre d'entretiens réalisés

Les accompagnements se sont traduits par un total de 119 rendez-vous en présentiel, répartis comme suit :

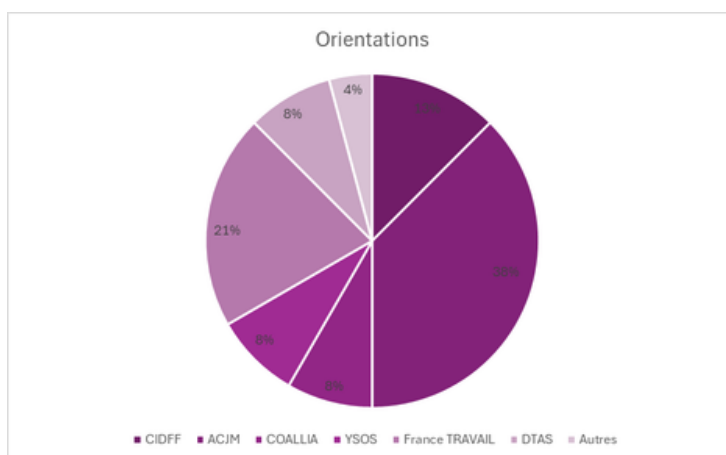
- Flers : 59 rendez-vous
- Argentan : 20 rendez-vous
- Alençon : 39 rendez-vous
- L'Aigle : 2 rendez-vous

Une baisse du nombre de femmes accompagnées est constatée par rapport à 2024, où 44 femmes avaient bénéficié du dispositif. Cette évolution s'explique principalement par un changement de professionnelle au poste de conseillère en insertion professionnelle, ayant nécessité une période de transition et de réorganisation du service. Chaque rendez-vous a duré en moyenne 1h, afin de permettre un suivi personnalisé et adapté aux besoins de chaque femme.

Le nombre de rendez-vous est plus élevé dans certains secteurs (comme Flers et Alençon), ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- La proximité géographique et accessibilité des locaux
- Une plus grande sollicitation du service dans ces zones (en raison de la densité de population ou de la présence de partenaires spécifiques comme l'ACJM).
- A contrario, des secteurs comme L'Aigle, où le nombre de femmes accompagnées est plus faible, ont eu des rendez-vous moins nombreux, en raison d'une demande d'accompagnement tardive.

Les structures qui orientent les bénéficiaires au service emploi du CIDFF sont réparties comme suit:



3-Difficultés rencontrées :

Les femmes accompagnées ont présenté des difficultés multiples, nécessitant un accompagnement spécifique et flexible :

- **Fragilité psychologique** : La majorité des femmes étaient marquées par des traumatismes psychologiques, souvent liés aux violences subies. Cela a nécessité une approche délicate et attentive.
- **Problèmes de mobilité** : Certaines femmes ne disposaient pas de moyens de transport (pas de permis de conduire, absence de véhicules) pour se rendre aux entretiens en cas de positionnement sur un poste de travail.
- **Isolement social** : L'isolement a été un facteur récurrent, en particulier pour les femmes victimes de violences conjugales. Elles se sont souvent retrouvées isolées socialement, soit parce qu'elles étaient des mères isolées, soit en raison de déménagements forcés à la suite de la séparation d'avec leur conjoint.
- **Problèmes administratifs** : Plusieurs femmes étaient en situation précaire avec des titres de séjour arrivant à expiration, ou des démarches administratives non abouties. Ces obstacles les ont empêchées de faire valoir leurs droits et de reprendre une activité professionnelle.

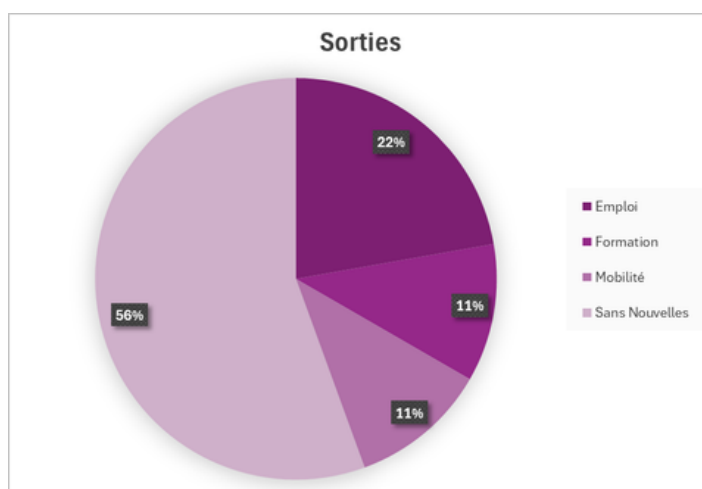
4- Modalités de sorties d'accompagnement :

Malgré les difficultés rencontrées, des résultats positifs ont pu être obtenus :

- 2 femmes ont retrouvé un emploi.
- 1 femme a intégré une formation.
- 2 femmes ont obtenu le permis de conduire B.

Autres modes de sorties :

- 5 femmes sont "sans nouvelles", ce qui peut être expliqué par des interruptions dans leur suivi liées à des problèmes familiaux ou d'autres difficultés rencontrées. Toutefois, certaines femmes ont réitéré une demande de suivi après un temps d'interruption, ce qui montre l'importance d'un accompagnement flexible et réactif.
- 1 femme était déjà accompagnée par une autre structure et a été retirée du programme pour éviter les doublons.
- 2 femmes ont été redirigées vers d'autres partenaires spécialisés (en raison de besoins plus spécifiques ou d'une situation différente).



5- Travail partenarial

Pour soutenir les femmes dans leur réinsertion professionnelle ou leur parcours de formation, plusieurs partenaires ont été sollicités :

- GRETA, IRFA, INFREP : structures de formation professionnelle pour adultes
- UNA : partenaire pour l'accompagnement social
- MCE M3S : structure spécialisée dans l'accompagnement des métiers du grand âge
- Chantiers d'insertion : partenariat pour l'insertion par le travail
- Association Edith BONNET : partenariat pour travailler la mobilité
- BGE : partenaire dans l'accompagnement de la création d'entreprise.

6- En conclusion

En 2025, les accompagnements ont été réalisés de manière individuelle et principalement en présentiel mais toujours avec ce souci d'adapter les rendez-vous selon les contraintes des femmes. Certains accompagnements se sont effectués à distance (motif : pas de garde pour les enfants notamment pendant les vacances scolaires ou pour des motifs financiers liés au manque de moyens permettant la mobilité).

Des séances d'ateliers collectifs sont programmées en 2026, car face à l'isolement de certaines femmes accompagnées, un besoin de créer un lien social a été exprimé. La CIP du CIDFF de l'Orne s'est formée au cours de l'année 2025 afin de proposer des ateliers collectifs créatifs, de gestion budgétaire, d'estime de soi aux femmes suivies.

En dépit des difficultés liées aux contextes personnels, administratifs et sociaux des femmes, les résultats du service emploi sont encourageants. Plusieurs femmes ont retrouvé un emploi, ont entamé un parcours de formation, ce qui témoigne de la réussite de l'accompagnement personnalisé.

Toutefois, des améliorations sont envisagées pour l'avenir.

Perspectives 2026

- Dans une perspective d'amélioration continue, le service emploi fera l'objet d'une restructuration à compter de 2026, avec un élargissement du public cible aux femmes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, ainsi que le développement de partenariats renforcés, notamment avec France Travail, incluant des permanences dans leurs locaux et la mise en place d'actions collectives.
- La mise en place d'ateliers collectifs pour les femmes accompagnées pour travailler en groupe le volet socio professionnel : ateliers créatifs et sur l'estime de soi, échanges interactifs, activités manuelles, etc.
- Il est également prévu la mise en place d'ateliers collectifs de gestion budgétaire co-animé au sein de l'accueil de jour de l'association Coallia, à hauteur d'un atelier toutes les 6-8 semaines,
- La mise en place des cafés des aidantes dans le cadre du projet « Proches aidantes » porté par le FNCIDFF. Ces cafés des aidantes auront lieu dans les locaux de l'UNA en binôme avec une neuropsychologue. L'objectif est d'accompagner les femmes aidantes suivi par l'UNA dans leur insertion professionnelle en mettant en avant les acquis de l'aidance.
- Participation à des forums/événements : développement du travail partenarial afin de continuer à développer la présence du service emploi du CIDFF sur le territoire de l'Orne.
- Développement de la présence du service emploi du CIDFF de l'Orne sur la commune de Mortagne au Perche à travers des permanences à la sous-préfecture.

Dispositif des Bons Taxis

Mis en place en décembre 2018 dans le département de l'Orne, le dispositif des bons de taxi vise à faciliter la mobilité des femmes victimes de violences conjugales. Dans un territoire majoritairement rural, où l'isolement peut être renforcé par l'emprise du conjoint, certaines femmes se trouvent privées de moyens de transport ainsi que de soutien familial ou amical.

Ce dispositif permet ainsi de garantir un accompagnement sécurisé et adapté, en facilitant les démarches nécessaires à la sortie des violences et au processus de reconstruction en palliant les difficultés de mobilité particulièrement prégnantes sur le territoire. Les bons de taxi permettent notamment aux bénéficiaires de rejoindre un lieu d'hébergement d'urgence ou de se rendre à des rendez-vous juridiques, administratifs ou médicaux en lien avec les violences subies (avocat, juriste, psychologue, médecin, tribunal, etc.).

Le dispositif repose sur une convention partenariale associant les services de l'État, les forces de sécurité intérieure et plusieurs associations du secteur social du département. Il s'appuie sur un réseau de sociétés de taxi réparties sur l'ensemble du territoire, garantissant une couverture géographique adaptée.

En 2025, cette convention a fait l'objet d'une révision afin de tenir compte de l'évolution des besoins depuis sa mise en place. Elle a été officiellement signée le 25 novembre 2025, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, en présence de l'ensemble des partenaires et financeurs engagés dans le dispositif : la préfecture de l'Orne, la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, les forces de sécurité intérieure ainsi que les associations mobilisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

En 2025, 44 trajets ont été effectués permettant ainsi à 39 femmes de bénéficier du dispositif. 15% des bénéficiaires sont issues de QPV. On remarque une hausse du nombre de trajets et de bénéficiaires par rapport à l'année 2024.

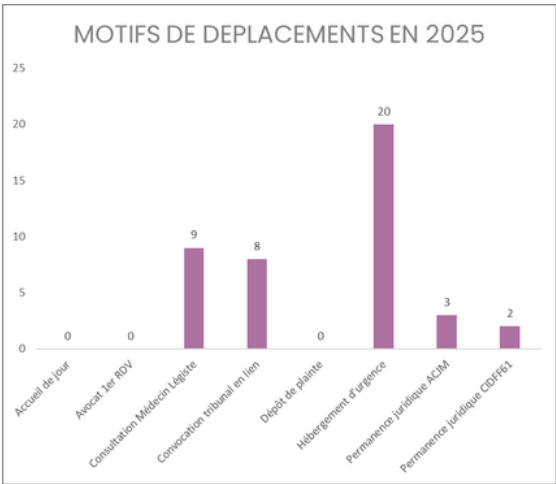
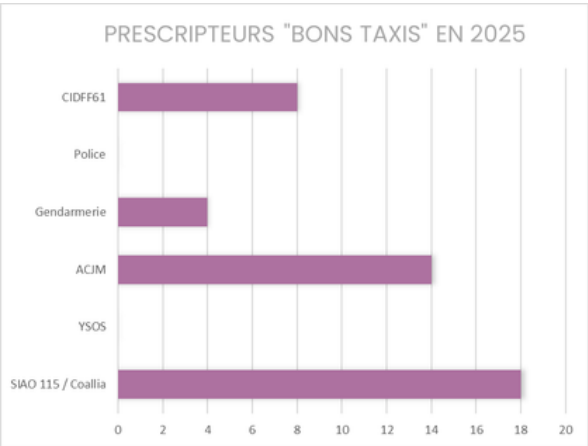
En 2025

39 Femmes

ont bénéficiées des bons taxis

ce qui représente

44 Trajets



Prévention et sensibilisation auprès des jeunes

Le contexte

29%

des femmes victimes de violences conjugales sont âgées de 18 à 29 ans.

(source : ministère de l'Intérieur)

Plus de la moitié

des garçons de 12 ans passent en moyenne une heure par mois sur des sites pornographiques.

(source : HCE)

Plus de 200 000 vidéos

TikTok utilisent l'expression "mâle alpha", et certaines cumulent plusieurs millions de vues.

(source : radiofrance)

Ces constats soulignent l'urgence de mettre en place des actions de prévention dès le plus jeune âge.

L'adolescence est une période clé dans la construction des comportements affectifs, des relations et des représentations de genre. Les études montrent que certains comportements violents s'inscrivent dans des schémas relationnels construits dès la petite enfance et renforcés à l'adolescence. Intervenir à ce moment charnière est donc essentiel car ces schémas peuvent encore être questionnés et déconstruits.

Par ailleurs, les jeunes évoluent aujourd'hui dans un contexte marqué par une profusion de discours parfois contradictoires qui conduisent à une perte de repères. Ils sont également confrontés à des violences sexistes et sexuelles toujours très présentes et en évolution, notamment à travers le numérique et l'intelligence artificielle.

C'est à partir de ces constats de terrain que s'inscrit l'action de prévention du CIDFF de l'Orne auprès des jeunes.

Nos actions de prévention à destination des jeunes

Nos actions de prévention ont lieu en milieu scolaire et extra-scolaire à travers des ateliers pédagogiques pour enfants, adolescents et jeunes adultes. Notre approche intègre volontairement les encadrants afin d'assurer un suivi au sein de la structure après l'intervention.

L'année 2025 a notamment été marquée par la création et publication d'un catalogue d'interventions de sensibilisation et prévention exclusivement à destination des jeunes que vous pouvez retrouver ci-contre.

Égalité filles/garçons et stéréotypes de genre

- Stéréotypes de genre – Niveau 1
Public Primaire
- Stéréotypes de genre – Niveau 2
Public Collège
- Orientation professionnelle genrée : choisir librement son avenir
Public Collège
- Égalité F/H : À vous de jouer !
Public Primaire
- Égalité F/H : Comprendre les inégalités pour les changer
Public Lycée / Jeunes Adultes



Prévention des violences dans la vie affective, les relations et la sexualité

- Harcèlement : renforcer son estime de soi, prévenir et guérir
Public Collège
- Cybersexisme, réseaux sociaux et violences en ligne
Public Collège / Lycée
- Relations amoureuses : repérer les violences à travers le jeu
Public Collège / Lycée
- Consentement – Niveau 1
Public Primaire
- Consentement – Niveau 2
Public Collège / Lycée
- Pornographie : ce que ça montre, ce que ça cache
Public Collège / Lycée
- Prostitution : des petits pas vers de grands risques
Public Collège / Lycée

Normes sociales et identités

- Masculinités : émotions, virilité et pression sociale
Public Collège / Lycée
- LGBT+ : comprendre, respecter et inclure
Public Collège

Citoyenneté et droits fondamentaux

- Les droits de l'Enfant : d'un bout à l'autre du monde
Public Primaire
- Femmes et droits humains dans le monde : luttes, résistances, espoirs
Public Lycée / Jeunes adultes

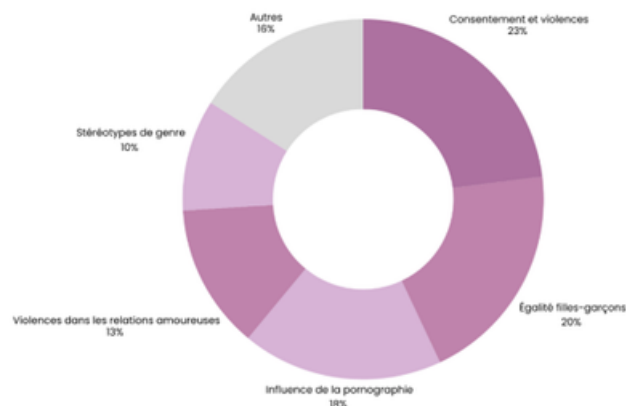
Format alternatif

- Ciné-débat
Public Collège / Lycée

D'autres interventions sont envisageables sur demande selon les besoins spécifiques de votre structure.

Les thématiques les plus demandées

- Consentement et violences
- Égalité filles-garçons
- Influence de la pornographie
- Violences dans les relations amoureuses
- Stéréotypes de genre
- Autres : droit de l'enfant, harcèlement, orientation professionnelle genrée, etc.



Une pédagogie adaptée aux jeunes

Nos interventions auprès des jeunes reposent sur une pédagogie expérientielle et participative, ce qui favorise leur implication plutôt qu'un format descendant de type conférence. L'objectif est d'encourager la participation autour des thématiques abordées et les échanges avec l'intervenante mais également entre jeunes.

Cette approche encourage la réflexion collective, l'écoute et l'expression des idées et des émotions dans un cadre toujours bienveillant. Dans l'idéal, les interventions sont menées en demi-groupe pour faciliter la prise de parole. Cependant, pour des raisons financières et organisationnelles, ce format ne peut pas toujours être mis en place.

Outils pédagogiques fréquemment utilisés :

- Débats mouvants
- Jeux de cartes
- Supports vidéo
- Mises en situation
- Jeux de rôle

En 2025, plusieurs nouveaux outils pédagogiques ludiques ont été développés afin de favoriser l'implication des jeunes et de faciliter les échanges sur des sujets parfois sensibles.

Notre impact

101

interventions réalisées en milieu scolaire et extra-scolaire (écoles primaires, collèges, lycées, centres de formation, centres de loisirs, mission locale, UEAJ).

1 649

enfants, adolescents et jeunes adultes sensibilisés à l'égalité femmes-hommes et/ou aux violences sexistes et sexuelles.

132

encadrants sensibilisés (professeurs, animateurs, CPE, éducateurs, etc).

27

structures partenaires ont permis la réalisation de ces interventions.

Le nombre d'intervention a été en légère augmentation par rapport à l'année précédente (95 interventions) et témoignent d'une continuité assurée au sein du service prévention malgré le départ de la précédente Chargée de mission Égalité en janvier 2025.

Interventions sur l'égalité filles-garçons et les stéréotypes de genre

Dans certaines structures où nous avons l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises auprès des mêmes groupes, on observe une prise de conscience progressive des comportements sexistes. Par exemple, en lycées professionnels où les filles sont minoritaires, une évolution des interactions entre filles et garçons a pu être observée. En effet, les garçons sont davantage à l'écoute de la parole des filles.

Interventions sur les violences dans la vie affective, les relations et la sexualité

Le but de ces séances est que les enfants, adolescents et jeunes adultes soient capables d'identifier une situation de violence et sachent réagir, notamment en identifiant les ressources et adultes de confiance.

Au cours de ces interventions, l'intervenante s'assure de créer un cadre bienveillant et sécurisant. Pour certain-es jeunes, ces temps de prévention deviennent un espace de reconnaissance qui leur permet d'exprimer leurs expériences et préoccupations.

Ainsi, leur parole se libère et leurs témoignages conduisent parfois à la remontée de situations préoccupantes auprès des établissements et aux partenaires compétents.

+ 16 situations préoccupantes remontées auprès des établissements et partenaires

Fiche d'évaluation complétée par un jeune à la suite d'une intervention sur la prévention des violences dans la sexualité :

CIDFF
FICHE D'ÉVALUATION À DESTINATION DES PARTICIPANT-E-S

Date 13/06/2025 Classe 1MUP Age 16

Note de la séance : ☆ ☆ ☆ (☆)

Comment t'es-tu senti-e pendant cette séance (😊 😊 😊 😊)

As-tu appris quelque chose ? ☆ ☆ (☆) ☆

Est-ce que c'était intéressant ? ☆ ☆ ☆ (☆)

As-tu tout compris ? ☆ ☆ ☆ (☆)

Avais-tu déjà entendu parler de l'égalité femme/homme ? (Oui) Non

Qu'est-ce que tu retiens ? Ne pas avoir honte de parler

Carte des territoires d'interventions de prévention auprès des jeunes en 2025

● Primaire
 ● Collège
 ● Lycée Apprentissage
 ● Mission Locale
 ● PJJ
 ● Centre de loisir/Local Jeune/SNU
 ● MFR
 ● Handicap



5 857 kms parcourus pour aller à la rencontre des jeunes du territoire de l'Orne.

Le service de prévention du CIDFF de l'Orne contribue à la réalisation de 5 Objectifs de Développement Durable.

Impact direct :

Impact Indirect :



Perspectives 2026

Pour l'année 2026, le pôle prévention poursuivra sa dynamique de développement sur le territoire. Les demandes d'interventions restent stables, voire en augmentation, ce qui confirme l'intérêt des partenaires.

L'enjeu sera de consolider l'offre d'interventions existante et inscrite au catalogue, tout en développant de nouveaux projets, notamment autour de la prévention de violences auprès du public en situation de handicap et de la prévention des violences intrafamiliales et sexuelles à l'égard des enfants.

Ce développement se fera de manière progressive et adaptée aux moyens humains existants, afin de garantir la qualité des interventions proposées.

**FOCUS SUR LES
EVENEMENTS
MARQUANTS 2025**

La journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2025

Comme chaque année, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2025, le CIDFF de l'Orne anime des interventions. En 2025, il y a eu 2 interventions collectives le 7 et le 8 mars.

Le 7 mars, il s'agissait d'une intervention sur les violences au sein du couple à la médiathèque de Flers, en coanimation avec Mme LERICOLAIS, autrice d'une autobiographie sur son parcours en tant qu'ancienne victime de violences conjugales. 16 personnes étaient présentes dont 2 hommes.



Le 8 mars, il s'agissait d'une intervention sur le même sujet au sein du collège LECLERC de Longny au Perche en coanimation avec Mme HORVILLER, autrice du livre « 1,2,3 Soleil ». 24 personnes étaient présentes dont 8 hommes.



**JOURNÉE
INTERNATIONALE
des droits
DES FEMMES**



LE 5 MARS 2025

**LE CIDFF TIENDRA UN
STAND À PARTIR DE 14H
DANS LA GALERIE
COMMERCIALE E.LECLERC
DE LA FERTE MACE**

ROUTE DE BAGNOLES, ZI DU PARC, 61600 LA FERTÉ-MACÉ

**THEMATIQUES: Accès aux droits -
Egalité Femmes/Hommes - lutte contre
les violences sexistes et sexuelles -
Emploi**

Parallèlement à ces deux interventions à destination du public, le CIDFF de l'Orne s'est mobilisé le 5 mars 2025 en organisant une action de sensibilisation au cœur de la galerie commerciale E.Leclerc de La Ferté-Macé.

Cette présence sur un lieu de forte fréquentation avait pour objectif d'aller à la rencontre du public, de faire connaître les missions du CIDFF et de faciliter l'accès à l'information sur les droits des femmes et des familles. Le stand, ouvert à partir de 14h, a permis d'engager des échanges directs avec les usager·ère·s, dans un cadre accessible et convivial.

Plusieurs thématiques majeures ont été abordées au cours de cette action : l'accès aux droits, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ainsi que les questions liées à l'emploi.

Un ciné-débat sur le thème du contrôle coercitif



Ciné Débat
Thème: le Contrôle Coercitif
Lundi 24 novembre 2025 à partir de 20h
Au cinéma les 4 vikings de Flers / Salle 4

Projection du film "L'Amour et les Forêts" de Valérie Donzelli (2023) - 1h45 environ

Suivi d'un échange avec les professionnels du CIDFF de l'Orne et de l'ACJM (45min à une 1h)

5€ la place de cinéma : participation forfaitaire uniquement destinée au cinéma de Flers

"Quand Blanche croise le chemin de Greg, elle croit rencontrer celui qu'elle cherchait. Les liens qui les unissent se tissent rapidement, leur histoire s'écrit dans l'empressement. Blanche fait taire ses appréhensions, s'éloigne de sa famille, de sa sœur jumelle, pensant se réinventer. Et fil après fil, elle se retrouve prise au piège d'un homme possessif et dangereux. Un homme qu'elle n'ose dénoncer par honte, par peur. Car l'emprise n'a que deux issues possibles."

LES 4 VIKINGS

Dans la continuité des années précédentes, le CIDFF de l'Orne a organisé un ciné-débat à l'occasion du 25 novembre, soit la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Cet événement s'est tenu le lundi 24 novembre 2025 de 20h00 à 23h00, au cinéma les « 4 vikings » de Flers autour du film "L'Amour et les forêts"

Les juristes ont co-animé le ciné-débat avec M. Hervé LANE, chef de service de l'ACJM Orne.

Ce ciné-débat, sur le thème du contrôle coercitif a rassemblé 45 personnes, et a été l'occasion d'échanger ensemble sur cette notion qui reste encore relativement inconnue au grand public.

La signature de la convention relative à la délivrance des bons taxis à destination des femmes victimes de violences au sein du couple



Porté depuis 2018 par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Orne, le dispositif de « bons taxis » à destination des femmes victimes de violences conjugales a fait l'objet d'une révision en 2025. La nouvelle convention a été officiellement signée le 25 novembre 2025, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes.

Cette signature a réuni l'ensemble des partenaires et financeurs engagés dans le dispositif : la préfecture de l'Orne, la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, les forces de sécurité intérieure, ainsi que les associations mobilisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le 2eme forum de l'accès aux droits à l'Aigle



Le **25 septembre 2025**, s'est tenu le 2eme forum de l'accès aux droits organisé par le CIAS de l'Aigle, une juriste du CIDFF de l'Orne a présenté une conférence à destination des professionnels, secrétaires et élus de mairie sur le thème des violences intra-familiales. Le public était composés de 80 professionnels.

Le forum des solutions à Argentan



Le 24 avril 2025, une juriste du CIDFF de l'Orne a animé un stand au forum des solutions organisé par l'association l'Etape à Argentan. Le forum a réuni près de 70 partenaires et a accueilli plus de 200 habitants.



La matinale de sensibilisation aux VSST – Projet FSE reflexe Egalité



Le **25 juin 2025**, deux professionnels du CIDFF de l'Orne (Juriste et chargée de mission) ont participé à l'organisation et à l'animation d'une matinale de sensibilisation dans le cadre du projet « Réflexe Égalité FSE+ » afin de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail.

Cette matinale a été mise en œuvre en partenariat étroit avec la Direction régionale et la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE et DDFE), les Directions régionale et départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS et DDETS), ainsi que la Région Normandie.

Stand d'information – Tournée Ville à joie 2025



Le **11 juillet 2025**, le CIDFF de l'Orne a participé à une action organisée dans le cadre de la tournée Ville à Joie à Rânes. Cet événement, sous forme de fête de village, visait à rapprocher les services de proximité des habitants et à renforcer le lien social en milieu rural, en réunissant sur un même lieu des acteurs associatifs, des services publics, des commerces et des animations.

La présidente du CIDFF y a tenu et animé un stand d'information. Cette participation s'inscrivait dans l'objectif de faciliter l'accès aux droits et aux services, notamment pour les publics éloignés, tout en contribuant à la dynamique locale et à la convivialité de l'événement.

Matinale de sensibilisation + initiation au self défense féminin

Le 8 novembre 2025, en partenariat avec le club de self-défense féminin de Saint-Georges-des-Groseillers, le CIDFF de l'Orne a organisé une matinale de sensibilisation aux violences, suivie d'une initiation au self-défense féminin. Cette initiation a été encadrée par les coachs sportifs du club, en présence de deux policiers de la ville de Flers.

Cette matinale avait pour objectif de permettre aux femmes accompagnées par le CIDFF de découvrir des leviers concrets de reconstruction, notamment à travers la pratique sportive, favorisant la reprise de confiance en soi, la réappropriation du corps et le développement du sentiment de sécurité. Le thème retenu, « se défendre avec les objets du quotidien », a permis d'aborder des situations pratiques, accessibles et directement transposables dans la vie courante.

Une quinzaine de femmes ont participé à cet événement.

À l'issue de la matinale, le CIDFF de l'Orne a proposé aux participantes de s'inscrire au club pour l'année, en prenant en charge la moitié des frais d'inscription, afin de favoriser la continuité de la démarche engagée et d'encourager un engagement durable dans la pratique sportive.



Matinale de sensibilisation aux violences et initiation au Self défense féminin

Le 08 novembre 2025
de 9h à 12h



Salle Maurice Lecocq 8 Rue du Stade Saint Georges des groseillers

A l'issue de cette matinale, le CIDFF de l'Orne (financement FDVA 61) prendra en charge la moitié de la licence annuelle des 20 premières femmes inscrites

Coût global de la licence : 147€

"Se défendre avec les objets du quotidien"

Sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles par le CIDFF de l'Orne suivie d'une heure d'initiation au self défense.

S'inscrire ici



Renseignements au :
02 33 64 38 92



Le projet Café discussion

Dans le cadre de l'ATFPB (abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties), dispositif permettant de financer des actions visant à améliorer le cadre de vie dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), en réponse aux besoins des habitants et en articulation avec le contrat de ville, le CIDFF de l'Orne a initié un projet de « cafés discussion ».

Ce projet a pour objectif de proposer aux habitantes des QPV, et plus particulièrement aux locataires des bailleurs sociaux, un espace convivial et informel d'échanges au sein des maisons d'activités autour de thématiques liées à la vie quotidienne, telles que : la réussite éducative et scolaire, la santé, l'accès aux services, le cadre de vie et la transition écologique, l'insertion et l'emploi, ainsi que le lien social, la tranquillité et la sécurité publique.

Le CIDFF, en lien avec les services de la Direction du Développement Social Local de Flers Agglo, assure l'animation de ces temps d'échange. Il y joue un rôle de facilitateur, en encourageant l'expression des participantes et en favorisant la mise en relation avec les acteurs locaux. À chaque rencontre, un intervenant (professionnel ou représentant institutionnel) est invité afin d'apporter des réponses concrètes aux interrogations soulevées et d'enrichir les échanges par des apports spécifiques.

La première édition de ces « cafés discussion » s'est tenue le 28 octobre 2025, à la maison des activités Émile Halbout de Flers, dans le quartier de Saint-Sauveur. Elle a permis une rencontre entre les bailleurs sociaux, notamment Logissia, et les habitants, autour de la thématique : « Baux et congés, régularisation des charges locatives, obligations des parties ».

Une prochaine rencontre est prévue en 2026, et pourrait être en lien avec la police municipale, afin d'aborder les questions de sécurité et de tranquillité publique.



CAFÉ - DISCUSSION AVEC VOS BAILLEURS SOCIAUX

Le 28/10/2025

9H - 11H30 À LA MAISON DES ACTIVITÉS EMILE HALBOUT - FLERS



CAFÉ, THÉ ET VIENNOISERIES SUR PLACE

Venez rencontrer un représentant de Logissia pour échanger avec lui sur différents sujets :

- Bail et congés: votre contrat de location de l'entrée à la sortie
- Régularisation des charges locatives : quand? comment? pourquoi?
- Obligations des parties : réparations; obligations du bailleurs, etc.



La convention de partenariat avec le crédit mutuel

le 25 avril 2025, le CIDFF de l'orne a signé une convention de partenariat avec le crédit mutuel du Maine-Anjou et de la basse-normandie afin de déployer le dispositif « Solidarité et Urgence », permettant aux femmes victimes de violences de retrouver leur autonomie financière grâce à l'ouverture rapide d'un compte bancaire.



Le renouvellement du site internet du CIDFF de l'orne

En 2025, Le site internet du CIDFF a été entièrement repensé, offrant une plateforme plus moderne, plus intuitive et facilitant la prise de contact. On y retrouve de façon plus accessible les actions de l'association, les lieux des permanences, l'actualités du CIDFF etc.



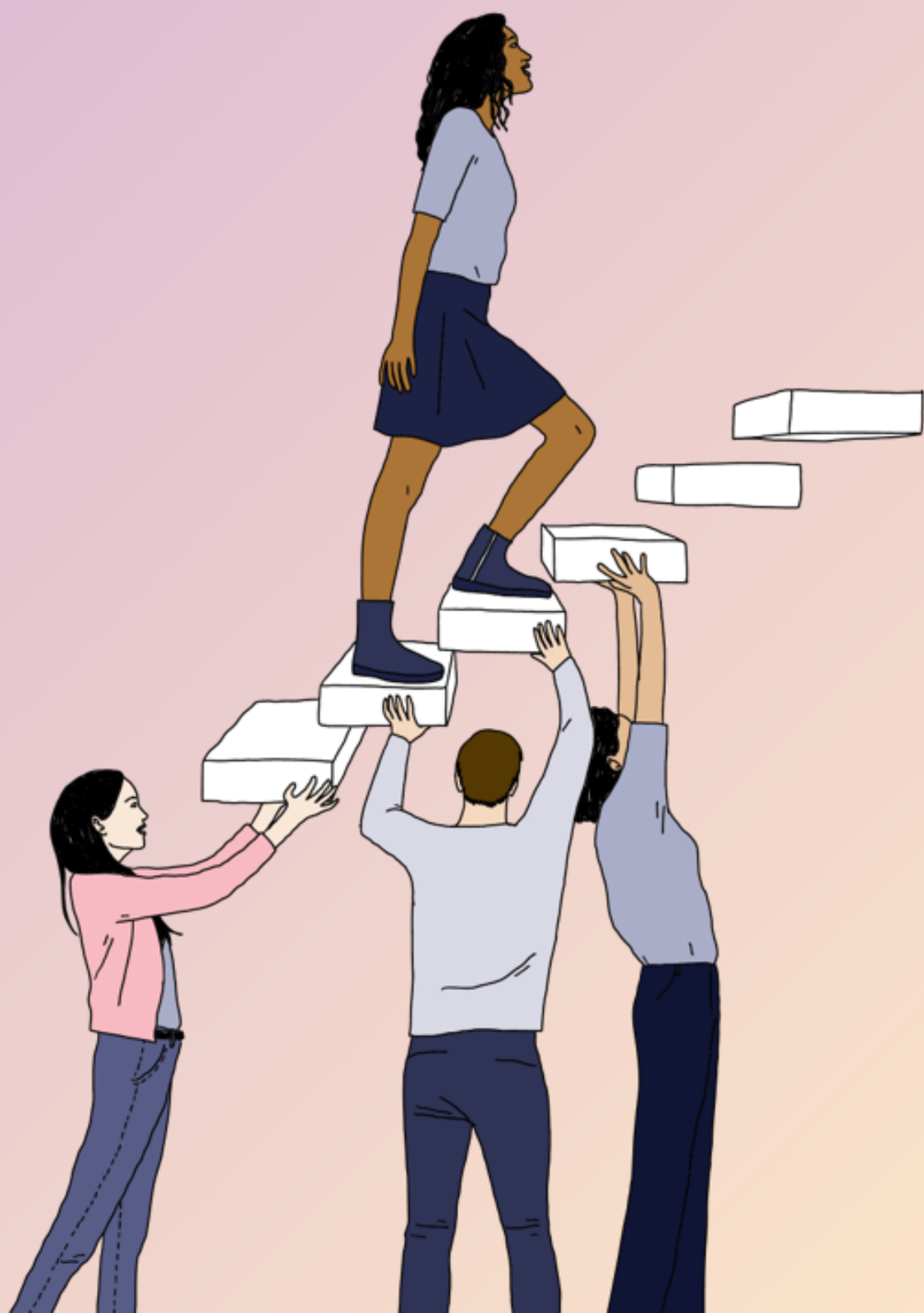
Nos services ▾ Actualités Qui sommes-nous ? Informations ▾ Faire un don



Votre CIDFF de l'Orne

Vous souhaitez être **informé-e sur vos droits**, accompagné-e dans une démarche de retour vers l'emploi, vous êtes **victime de violences sexistes ou sexuelles**, vous souhaitez former / sensibiliser vos équipes (bénévoles ou professionnels), ou les jeunes que vous accompagnez, Votre **CIDFF** est là pour vous accompagner !

Contactez votre CIDFF →



MAI 2026

Coordination, rédaction et mise en forme

Sonia ARAB et Nadiath TOSSOU

A participé à la rédaction:

L'équipe du CIDFF de l'Orne

Illustrations

Canva

**Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de
l'Orne**

17 rue Joseph Morin, 61100, Flers
02 33 64 38 92 - contact@cidff61.fr
<https://orne.cidff.info/>